VENTES POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les ordonnances de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour en séance de cette Cité, District No 1, rue Royale, dans le Paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, 12 avril 1915, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans pour forcer de perception des taxes assises dans l'année 1914 et les années précédentes, et possible avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devront être offertes en vente comme suit à savoir:

JOSEPH AMANN—

No. 1402 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80

Dix certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 4 à 10, dans l'Ilet No. Folio 203, Ilet 18, sub-division Offner, bornés par les rues Numa, Ptolomy, Lawrence et Nelson, mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Numa, sur une profondeur de 120 pieds.

ATLAS REALTY CO., LTD.—

No. 1483 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.65

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1042, borné par les rues Manuel, Bolivar, Delondes et Elmira.

AMOS ANTHONY—

No. 4322 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. 230, borné par les rues Jackson, Liberté, Josephine et Franklin, mesurant 24 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 110 pieds.

VEUVE J. M. BARNES—

No. 680 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 26, dans l'Ilet No. 277, borné par les rues Bourbon, St. Claude, St. Anthony et Rampart, mesurant 24 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 8 lignes.

GUS CAPRO—

No. 1282 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $35.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. A, dans l'Ilet No. 44, borné par les rues Philip, St. Thomas, Jackson et Rousseau, mesurant 30 pieds, 4 pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de 92 pieds, et formé le coin des rues Philip et St. Thomas.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—

No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. Fol. 193, bornée par les rues Bayou St. Jean et Esplanade, mesurant 24 pieds de face à la rue Bayou St. Jean, sur une profondeur de 85 pieds.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—

No. 714 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $640.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. Fol. 247, borné par la rue Bayou St. Jean, mesurant — pieds de face à la rue Bayou St. Jean.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—

No. 710 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 457, borné par les rues St. Louis, Clark, Bayou St. Jean et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—

No. 711 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 473, borné par les rues St. Louis, Clark, Genois et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds de face à la rue Toulouse.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—

No. 712 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No. 44-48, dans l'Ilet No. 474, bornés par les rues St. Louis, Clark, Genois et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds.

EDW. B. CONNELL—

No. 479 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $44.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 14, dans l'Ilet No. 280, borné par les rues Rampart, Saratoga, Erato et Clio, mesurant 25 pieds de face à la rue Rampart, sur une profondeur de 97 pieds, et forme le coin des rues Rampart et Clio.

A. H. DENIS—

No. 1194 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

A. H. DENIS—

No. 1193 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. 874, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

A. H. DENIS—

No. 1195 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.10

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2964, borné par les rues Delery, Senate, Tricou et Pelopidas.

A. H. DENIS—

No. 1122 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

MME. J. DELAVIGNE—

No. 1101 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $39.00

Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 5, 6, 7, dans l'Ilet No. 3019 et als., bornés par les rues Ursuline, Couvent à Holy Cross Lane, Treasure et Livingston. Le terrain No. 5 sur la rue Treasure mesure 501 pieds, 7 pouces par une profondeur de 1,[illegible] pieds. Le terrain No. 6 mesure 611 pieds de face à la rue Patriots, par 1,[illegible] pieds en profondeur. Le terrain No. 7 mesure 941 pieds de face à la rue Solon, par [illegible] pieds en profondeur.

VENTES POUR TAXES.

VEUVE JACOB DILLENKOFER—

No. 415 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12, dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues Gaudin, Solomon, D'Hemecourt et Hennessey, mesurant 30 pieds de face à la rue Gaudin, sur une profondeur de 120 pieds.

ANDREW DORNOCOURT—

No. 1235 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. P. 48, dans l'Ilet No. [illegible], bornée par les rues Wells, Dupré, Gentilly et Lakeside, mesurant 16 pieds de face à la rue Lakeside, sur une profondeur de 80 pieds.

H. J. GURR—

No. 1216 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 16, P. 24, dans l'Ilet No. 504, bornée par les rues Gayoso, Carondelet, Hampden et Jefferson Davis, mesurant 50 pieds sur une profondeur de 101 pieds, 8 pouces et 1 ligne sur une des lignes de côté, par 48 pieds, 3 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté.

WM. MASSIE EAGER—

No. 70 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.10

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'Ilet No. 30, bornée par les rues Felicianus, Washington, Eugenie et Triangle.

WM. MASSIE EAGER—

No. 600 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certain portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'Ilet No. 504, bornée par les rues Gayoso, Salcedo, Clio et Jefferson Line.

WM. MASSIE EAGER—

No. 603 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'Ilet No. 512, bornée par les rues Lopez, Salcedo, Clio et Jefferson Line.

WM. MASSIE EAGER—

No. 504 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de l'Ilet, dans l'Ilet No. 523, bornée par les rues Clark, Genois, Washington et Clio.

CHAS. S. ELMS—

No. 1889 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $66.00

Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lots Nos. ½ 3, 4, dans l'Ilet No. G-V 78, borné par les rues Broadway, Maple, Audubon et Burthe, mesurant, lot ½ 3, 15 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Broadway, par 120 pieds en profondeur.

VEUVE LOVENZO PARRAX—

No. 1642 — Pour taxes de ville d'année 1912, montant à $15.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16, dans l'Ilet No. 233, borné par les rues Fern, Spruce, Burdette et Cohn, mesurant 30 pieds de face à la rue Fern, sur une profondeur de 120 pieds.

DR. E. O. PENNER—

No. 9 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $132.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 26, dans l'Ilet No. 217, borné par les rues Carondelet, St. Joseph, Julia et St. Charles mesurant 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 154 pieds et 8 pouces.

MLLE ANNIE GUERIN—

No. 689 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lot No. 12, dans l'Ilet No. 1085, borné par les rues Magazine, France, Grant et Miro.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—

No. 1432 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 78, Block D, dans l'Ilet No. B 2, Fol. 174, borné par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 139 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—

No. 1434 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.40

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 43, 44 Block D, dans l'Ilet Fol. B 2, 174, bornés par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurent chacun 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 107 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—

No. 1435 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.40

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 47, 49 Block B, dans l'Ilet No. B 2, Fol. 174, bornés par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurent chacun 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 105 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—

No. 1481 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 76, dans l'Ilet No. B 2, Fol. 173, borné par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 140 pieds.

H. H. HARRISON—

No. 1396 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. 108, borné par les rues Constance, Bellcastle, Magazine et Dufossat, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 100 pieds.

MLLE E. E. M. HOWCOTT—

No. 313 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 24, 25, 26, dans l'Ilet No. 853, bornés par les rues Lesseps, Poland, Roman et Prieur, et mesurent les 2 chacun 30 pieds de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 105 pieds. Les lots 25 et 26, chacun 33 pieds, 10 pouces de face à la rue Roman, par 124 pieds en profondeur.

MME FRED H. HUBBELL—

No. 583 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. C Pt. 6, dans l'Ilet No. 458, bornée par les rues Customhouse, Marais, Villeré et Canal, mesurant 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Customhouse, sur une profondeur de 114 pieds.

MME FRED H. HUBBELL—

No. 584 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $44.00

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. B Pt. 5, dans l'Ilet No. 458, bornée par les rues Customhouse, Marais, Villeré et Canal, mesurant 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Customhouse, sur une profondeur de 114 pieds.

JACOB ISRAEL—

No. 335 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot Nos. 1 à 5, dans l'Ilet No. Fol. 663, bornée par les rues Esplanade, Bayou St. John et Ponchartrain, mesurant 30 pieds de face à la rue Bayou St. John, sur une profondeur de 127 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—

No. 238 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'Ilet No. 1571, borné par les rues Castiglion, St. Bernard, Clay et Dupré, mesurant 30 pieds de face à la rue Aubry, sur une profondeur de 100 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—

No. 237 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'Ilet No. 1571, borné par les rues O'Reilly, Aubry, Clay et Dupré, mesurant 36 pieds de face à la rue Aubry, sur une profondeur de 105 pieds.

MLLE OVALINE MARVEAL—

No. 1377 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 40, dans l'Ilet No. 409, borné par les rues Quatrième, Claiborne, Derbigny et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 127 pieds.

ALBERT J. MANN—

No. 1767 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 24, dans l'Ilet No. 210, borné par les rues Danes, Birch, Dambrouns et Green, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dante, sur une profondeur de 120 pieds. Lot No. 1 forme le coin des rues Dante et Birch. Le lot No. 24 est de face à la rue Birch, et mesure 38 pieds de face à la rue Birch, par une profondeur de 180 pieds.

VENTES POUR TAXES.

JACOB ISRAEL—

No. 334 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 189, dans l'Ilet No. —, bornée par l'avenue London, Cerese, Route Gentilly, mesurant [illegible] pieds sur une profondeur de 3,190 pieds.

JACOB ISRAEL—

No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Quatorze certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 14 lots, dans l'Ilet No. 4631, bornés par les rues Nouvelle-Orléans, avenue London, Abondance et Treasure, mesurant tant de pieds.

JACOB ISRAEL—

No. 332 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.60

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. [illegible] dans l'Ilet No. 2142, bornés par le Route Gentilly, Lake End, mesurant, lot 2, 32 pieds de face à la Route Gentilly, sur une profondeur de 202 pieds; le lot No. 1 mesure 40 pieds de face à la Route Gentilly, sur 147 pieds de profondeur.

ANTONIO JONREAU—

No. 200 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. 183, borné par les rues Webster, Opelousas, Warner et Sidell, mesurant 30 pieds, 7 pouces, de face à la rue Webster, sur une profondeur de 127 pieds, 7 pouces et 6 lignes.

NYLKA LAND CO., LTD.—

No. 312 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'Ilet No. 727, borné par les rues Cortez, Telemachus, Baudin et D'Hemecourt, mesurant 30 pieds, 6 pouces, de face à la rue Cortez, sur une profondeur de 90 pieds.

NYLKA LAND CO., LTD.—

No. 953 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9 et 10, dans l'Ilet No. 392, bornés par les rues Gayoso, Dupré, St. Peter et Toulouse, et mesurant chacun 35 pieds, 5 pouces de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 100 pieds, 7 pouces.

BENJAMIN ORY—

No. 1721 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $35.20

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 148, borné par les rues Deuxième, Thalie et Erato, et mesure un certain nombre de pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1545 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. T. B. 61, borné par les rues Choctaw, Unknown et Augusta, mesurant 33 pieds par une profondeur de 127 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1549 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otahelte, Broadway et Pine, et mesure 34 pieds, 8 pouces, 7 lignes, de face à la rue Fontainebleau, sur une profondeur de 416 pieds, 6 pouces et 7 lignes sur une ligne de côté 30 pieds de face, par 90 pieds, 6 lignes sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1550 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otahelte, Broadway et Pine, et mesure 30 pieds de face à la rue Fontainebleau, par 99 pieds, 6 lignes en profondeur, sur une ligne de côté, et 64 pieds, 8 pouces et 7 lignes de face, par 81 pieds, 7 pouces, 5 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1551 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'Ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otahelte, Broadway et Pine, et mesure 34 pieds, 7 pouces, 8 lignes de face à la rue Fontainebleau, par 81 pieds, 7 pouces, 5 lignes en profondeur sur une ligne de côté, par 30 pieds de face et 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1553 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1554 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1557 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1562 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1563 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1569 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de 120 pieds.

SAMUEL E. PALMER—

No. 684 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80

Cinq certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No. 5-9, dans l'Ilet No. 478, bornés par les rues Rochablave, Dorgenois, Thalie et Erato, "inconnu."

WALTER F. RAGAN—

No. 641 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00

Une parcelle d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. Pt. 10, dans l'Ilet No. 309, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Bienville et Iberville, mesurant 22 pieds, 9 pouces de face à la rue Salcedo, sur une profondeur de 105 pieds, 8 pouces.

MME PLACIDE J. SPEAR—

No. 956 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'Ilet No. 1640, borné par les rues Broad, White et Republic, mesurant 40 pieds, 2 pouces, 4 lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur de 140 pieds, sur un côté de la ligne, et 100 pieds de profondeur sur l'autre côté de la ligne, et mesure à l'arrière 30 pieds.

VENTES POUR TAXES.

D. A. MONIER—

No. 760 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 46, dans l'Ilet No. 235, borné par les rues Prieur, Roman, Ursulines et St. Philip, mesurant 31 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 142 pieds.

L. G. NEGROTTO—

No. 735 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à .....$[illegible]

Un certain triangle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme triangle dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues Tonti, Poydras et Lafayette.

L. G. NEGROTTO—

No. 1943 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'Ilet No. Fol. [illegible], borné par les rues Webster, Olivier, [illegible] Line, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Webster.

L. G. NEGROTTO—

No. 1490 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. 183, borné par les rues Webster, Opelousas, Warner et Sidell, mesurant 30 pieds, 7 pouces, de face à la rue Webster, sur une profondeur de 127 pieds, 7 pouces et 6 lignes.

NYLKA LAND CO., LTD.—

No. 312 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'Ilet No. 727, borné par les rues Cortez, Telemachus, Baudin et D'Hemecourt, mesurant 30 pieds, 6 pouces, de face à la rue Cortez, sur une profondeur de 90 pieds.

NYLKA LAND CO., LTD.—

No. 953 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9 et 10, dans l'Ilet No. 392, bornés par les rues Gayoso, Dupré, St. Peter et Toulouse, et mesurant chacun 35 pieds, 5 pouces de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 100 pieds, 7 pouces.

BENJAMIN ORY—

No. 1721 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $35.20

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 148, borné par les rues Deuxième, Thalie et Erato, et mesure un certain nombre de pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1545 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. T. B. 61, borné par les rues Choctaw, Unknown et Augusta, mesurant 33 pieds par une profondeur de 127 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1549 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otahelte, Broadway et Pine, et mesure 34 pieds, 8 pouces, 7 lignes, de face à la rue Fontainebleau, sur une profondeur de 416 pieds, 6 pouces et 7 lignes sur une ligne de côté 30 pieds de face, par 90 pieds, 6 lignes sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1550 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otahelte, Broadway et Pine, et mesure 30 pieds de face à la rue Fontainebleau, par 99 pieds, 6 lignes en profondeur, sur une ligne de côté, et 64 pieds, 8 pouces et 7 lignes de face, par 81 pieds, 7 pouces, 5 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1561 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'Ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otahelte, Broadway et Pine, et mesure 34 pieds, 7 pouces, 8 lignes de face à la rue Fontainebleau, par 81 pieds, 7 pouces, 5 lignes en profondeur sur une ligne de côté, par 30 pieds de face et 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1553 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1554 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1557 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1562 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—

No. 1563 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'Ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otahelte, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway, sur une profonde